

# Réunions et Voyage d'Études du Groupe de Travail de Correction des Torrents et de Lutte contre les Avalanches

Organisés par le Gouvernement français, sous l'égide de l'O.N.U., dans les Alpes françaises,  
du 28 juin au 8 juillet 1952

## Training of mountain torrents and battle against avalanches

PAR P. RENEUVE

ET

G. MARQUENET

CONSERVATEUR DES EAUX ET FORÊTS  
A L'ÉCOLE NATIONALE DES EAUX ET FORÊTS, NANCY

INGÉNIEUR AU LABORATOIRE NATIONAL D'HYDRAULIQUE  
CHATOU

*English synopsis, p. 113*

### VUES D'ENSEMBLE

#### Le groupe de travail

La Commission Européenne des Forêts et Produits Forestiers, organe de la Division des Forêts de la F.A.O., dans l'Organisation des Nations Unies, avait recommandé lors de sa 4<sup>e</sup> session, en 1951, de constituer un Groupe de Travail de la Correction des Torrents et de la lutte contre les Avalanches; elle tient en effet pour essentiels les problèmes de la lutte contre l'érosion en montagne, que les forestiers français s'occupent de résoudre depuis près d'un siècle, le rôle de la végétation ligneuse y étant prédominant.

La première manifestation de ce Groupe a eu lieu, dans les Alpes Françaises, du 28 juin au 8 juillet 1952, favorisée par un ciel exceptionnellement tenace dans la générosité de sa lumière et de ses calories. Organisée par le Gouvernement français, elle a comporté un voyage d'études ouvert à Nice, coupé d'une séance de travail en salle à Briançon et clôturé à Evian. Ainsi se trouvait matérialisé le double aspect

fondamental et classique du massif alpin français, le méditerranéen des Alpes Sèches du Sud et celui des Savoies dans les Alpes Vertes du Nord.

Le Groupe comprenait des représentants et observateurs de onze pays : Allemagne, Autriche, Espagne, France, Grande-Bretagne (Chypre), Iran, Italie, Maroc, Suisse, Turquie et Yougoslavie, qui avaient délégué leurs spécialistes forestiers et hydrauliciens, ceux des deux dernières nations étant anciens élèves de l'École Forestière à Nancy.

Le Groupe de Travail a considéré que son mandat consistait essentiellement dans l'étude des problèmes posés, dans les régions montagneuses de l'Europe à forte densité de population, par la défense des villages, des terrains cultivés, des agglomérations industrielles et des ouvrages hydro-électriques, contre les torrents et les avalanches, tant pour la conservation des sols en montagne que pour le maintien des populations montagnardes avec des conditions de vie acceptables.